



Déclaration intersyndicale des organisations syndicales du CSA de l'académie de Paris

Monsieur le Recteur,

Les organisations syndicales du CSA de l'académie de Paris souhaitent s'adresser à vous solennellement pour signifier leur sidération et leur colère, devant les propos méprisants et calomnieux sur l'école publique tenus par la nouvelle Ministre de l'Éducation nationale, qui ont choqué la communauté éducative, et particulièrement dans notre académie.

Nous ne pouvons accepter le mépris affiché pour le service public et pour le travail de tous ses personnels qui portent quotidiennement l'exigence de l'école républicaine auprès de tous-tes les élèves. De plus, la nouvelle Ministre jette le discrédit sur l'ensemble d'une équipe, en nommant une école publique dont elle assume avoir retiré ses enfants faute d'y trouver la qualité et l'exigence qu'elle souhaitait pour eux.

L'image qui est donnée en creux de nos établissements publics reprend les pires clichés: absentéisme, insécurité, faiblesse du niveau.

Or non seulement le taux d'absence est faible dans notre profession, mais le manque de remplaçant-es, titulaires, formé-es est du fait de la politique de la majorité qui ne cesse de retirer des moyens à l'École publique. Et cela va continuer : les zones de remplacement exangues ne vont pas se remplir avec les 128 postes en moins dans le second degré, les brigades de remplacement non plus avec les 125 postes en moins pour le premier degré.

Nous pouvons affirmer que les élèves parisien-nes sont en sécurité dans nos écoles, collèges et lycées publics, qu'ils y trouvent un enseignement de qualité, et y font l'expérience de la mixité sociale et ce grâce au dévouement des équipes éducatives du public et malgré les baisses de moyens dont ils sont victimes, contrairement aux établissements privés qui accueillent quasi exclusivement des familles très favorisées. Les équipes éducatives y luttent contre les discriminations et l'obscurantisme, et nous verrons ce qu'il ressortira de l'enquête administrative en cours sur Stanislas, sur laquelle nous demandons d'ailleurs une information.

Notre académie est l'une des plus touchées par la ségrégation scolaire. Les établissements privés, financés à 73% par l'argent public (chiffre avancé par l'enseignement catholique), y contribuent largement. Les résultats des établissements publics reflètent cette absence de mixité sociale et scolaire. Dans l'attente d'une réaction publique forte et nécessaire de votre part M. le Recteur, nous vous annonçons que nous ne siégerons pas aujourd'hui en CSA.

Les organisations syndicales de l'académie de Paris continuent par ailleurs à exiger l'arrêt des suppressions de postes massives qui vont fortement dégrader les conditions d'enseignement des professeur-es et les conditions d'apprentissage des élèves, notamment les plus fragiles et le rétablissement des postes supprimés depuis de nombreuses années de l'école maternelle aux CPGE et formations post-bac. Elles vous demandent également de faire remonter leur demande de revoir la réforme de la voie professionnelle et de ne pas mettre en œuvre les mesures prévues par « le choc des savoirs ».

Veuillez croire M. le Recteur en notre attachement profond au service public d'éducation.

Les organisations syndicales élues en CSA, FSU, FNEC FP FO, UNSA Education, Sud Education, CGT Educ'action, SGEN CFDT

Paris, le 16 janvier 2024